



## Délégation territoriale Loire

### Le joli printemps des faucons pèlerins dans la Loire

Dans le dernier LPO Info, nous annonçons un très bon début de saison de reproduction 2021 du Faucon pèlerin dans la Loire, avec 7 couples cantonnés dont 4 couvaient.

Mais suite à de nouvelles prospections, il s'avère qu'au moins 9 couples de *Falco peregrinus* ont niché ou tenté de nicher ce printemps dans le département :

- Dans le Gier, nos deux couples stars de la télé-réalité ont produit 4 jeunes à Châteauneuf et 3 œufs tardifs à Saint-Chamond, pondus par deux femelles différentes. Deux œufs y a éclos le 7 mai. La suite en direct sur le site de la LPO de la Loire : [loire.lpo.fr](http://loire.lpo.fr)
- Dans le Pilat, un couple a élevé en site naturel 3 jeunes à partir de début avril et un second couple (femelle immature d'un an), a été observé régulièrement sur un autre site naturel favorable, mais sans certitude de reproduction.
- Dans le Forez, deux aires ont été occupées : un couple installé sur un site naturel connu depuis plusieurs années a produit 3 poussins dont un seul a survécu et sur un nouveau site découvert en avril, un autre couple a nourri des poussins, mais l'aire étant bien cachée, il n'a pas encore été possible de déterminer leur nombre.
- Dans le Roannais, on ne connaissait ces dernières années qu'un seul site naturel occupé. Ce site historique semble n'avoir produit qu'un seul jeune en 2021, alors qu'un nouveau site, découvert en mars, en a vu naître deux.

- Enfin, ce que certains observateurs soupçonnaient suite à des apparitions régulières s'est confirmé : un couple de pèlerins s'est installé au centre-ville de Saint-Etienne sur un toit d'immeuble et y a pondu, tardivement, deux œufs : un a été cassé, l'autre n'a pas éclos. De plus, la gouttière en zinc choisie par ce nouveau couple inexpérimenté pour pondre a probablement pris l'eau. Nous étudions la possibilité de poser un nichoir.

Au jour où nous écrivons (10 mai), 7 nids ont donc été occupés avec certitude et ont produit au moins 14 jeunes, plus 1 site sans certitude de reproduction et 1 site avec avec un échec certain.

Henri Colomb et Jean-Pascal Faverjon



Faucons pèlerins © Jean-Pascal Faverjon

Première tentative de nidification pour ce couple de faucons pèlerins au centre-ville de Saint-Etienne



Faucon pèlerin © Christian Aussaguel

## Roannais : quand passent et s'installent les cigognes

9 nids occupés et 33 jeunes à l'envol en 2020.  
12 nids installés en ce printemps 2021, actuellement en pleine reproduction : la population de cigognes du Roannais poursuit sa belle croissance.

### Couple pionnier en 2006

À part les tentatives antérieures de reproduction plus ou moins réussies de deux couples en plaine du Forez (Sainte-Agathe-la-Bouteresse en 1999-2003 et Feurs en 2011-2015) *Ciconia ciconia* n'a jamais été historiquement nicheuse dans notre département.

Dans les années quatre-vingt-dix, le CORA-Loire, l'ancêtre de la LPO, avait bien installé 4 plateformes autour de Roanne pour attirer des nicheuses : en vain pendant dix ans. Tout change au printemps 2006 quand un couple pionnier s'installe au sommet d'un pylône moyenne tension à Saint-Nizier-sous-Charlieu et y élève ses 3 jeunes. L'année suivante, pour éviter électrocution des oiseaux et problèmes sur son réseau, Edf déplace ce nid à 900 mètres de là, sur une des plateformes de la LPO. Plein succès : ce nid occupé sans discontinuer depuis 15 ans a produit plus de 40 jeunes à l'envol à ce jour !

En 2009 on passe à 2 couples nicheurs, puis à 3 en 2010, 4 en 2012, 5 en 2016, 7 en 2017, 8 en 2018, 9 en 2019 et 2020 et donc 12 et peut-être même 13 (\*) en ce printemps 2021.



Premières naissances, printemps 2021 à S'-Nizier-sous-Charlieu © Francis Grunert

### Arbres, plateformes et pylônes

Pour Francis Grunert, bénévole LPO de Charlieu qui suit la progression de l'espèce en Roannais depuis quinze ans, aucun doute : « les cigognes attirent les cigognes. Des jeunes nés dans la région reviennent s'y installer à l'âge adulte. » Conviction d'un observateur aguerrri, hélas sans preuves irréfutables faute d'un programme de baguage. Mais l'axe d'expansion est clair, avec cinq communes ligériennes conquises : Saint-Pierre-la-Noaille, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Briennon, Vougy et même depuis 2016, Parigny au sud de Roanne, toutes situées en bordure du cours de la Loire. Les couples nicheurs y occupent en 2021 neuf arbres (peupliers noirs, saules ou chêne) dont un arbre mort, un plateforme artificielle et deux pylônes électriques.

Aucun doute non plus sur le réservoir de cette expansion : à quelques kilomètres au nord, en Saône-et-Loire, prospère depuis vingt ans une belle population de cigognes blanches : « sur une trentaine de kilomètres du cours de la Loire, entre la limite des deux départements et Digoin (71), ont été recensés au moins 70 nids, dont une quarantaine ce printemps 2021 dans la seule petite commune de Saint-Martin-du-Lac ! » explique F. Grunert.



Cigogne blanche © Francis Grunert



## Cigognes et vaches blanches

Ce qui attire les cigognes dans le Roannais ?  
« D'abord l'eau, car nos cigognes sont "accros" au fleuve Loire : leurs nids sont toujours construits à proximité immédiate de l'eau... » assure l'ornithologue.

Pour se nourrir elles affectionnent les prés, prairies grasses ou sèches et les pâtures qui abondent dans ce pays de bocage et d'élevage, avec ses célèbres vaches charolaises blanches : « les cigognes ne sont pas difficiles et mangent tout ce qu'elles trouvent en marchant : batraciens, limaces, escargots, sauterelles, grillons, vers et insectes divers, œufs et poussins d'oiseaux nichant au sol, comme les alouettes... En revanche, elles consomment très peu de poissons... »

L'expansion des cigognes roannaises vers le sud n'est sans doute pas terminée : en février 2020, la communauté d'agglomération Roannais Agglomération, sur préconisation de la LPO, a installé deux nouvelles plateformes garnies de faux nids dans d'anciennes gravières des bords de Loire : la « Gravière Aux Oiseaux » à Mably et la Gravière de Mâtel à Roanne. Rendez-vous au printemps 2022 pour voir si les échassiers les auront adoptées.

(\*) À l'heure où nous écrivons ces lignes, un couple visiblement inexpérimenté tente de construire un 13<sup>ème</sup> nid. La tentative va-t-elle aboutir ?

Henri Colomb



Début février 2021 : arrivée de migration dans le Roannais © Francis Grunert



Cigognes blanches et charolaises © Francis Grunert

### Un groupe de bénévoles créé en janvier 2020

La population roannaise de cigognes a été suivie depuis le début par Francis Grunert d'abord, dont les racines alsaciennes ont vibré à l'arrivée de cette nouvelle espèce, puis par d'autres ornithologues bénévoles de la LPO dans la Loire.

En janvier 2020, un groupe de suivi s'est officiellement créé comptant 10 puis 13 passionnés de *Ciconia ciconia*, souvent domiciliés près des zones de nidification. Leurs objectifs : améliorer la connaissance locale de l'espèce et contribuer à sa protection.

La pandémie de Covid a malheureusement beaucoup perturbé le fonctionnement du groupe, limitant les sorties collectives et contraignant à des échanges d'infos « en distanciel ». Depuis un an, le groupe a quand même pu mener quelques opérations de terrain : suivi des nids, redressement d'une plateforme de nidification qui menaçait ruine, rechargement en branches d'une autre plateforme pour attirer de nouvelles nicheuses, pose d'affichettes à l'intention des riverains de certains nids, articles dans la presse locale...

Pour rejoindre ce groupe ou être tenu au courant de ses activités, contact : [f-grunert@netc.fr](mailto:f-grunert@netc.fr)

## Busards du Pilat : au taquet, saison II

### Un taquet, qu'est-ce que c'est ?

Pour la seconde année consécutive, un taquet à busards cendrés est installé par la LPO dans la Loire, sur les coteaux du Pilat, afin d'y renforcer la population de cette espèce de rapace menacée. Salariés et bénévoles sont mobilisés pendant tout l'été.

Un taquet est une volière grillagée de 5 mètres de long par 2 x 2 mètres qu'on installe en pleine nature au moment de la reproduction et dans laquelle on place de jeunes oiseaux encore non volants pour les habituer à un milieu dans lequel on souhaiterait que l'espèce s'installe.

Après quelques semaines, quand les jeunes sont volants, on ouvre la volière, mais on continue de les nourrir chaque jour pour les fixer sur le site jusqu'à leur départ en migration, début septembre. Ce nourrissage hors volière les aide à subvenir à leurs besoins dans cette phase où ils apprennent d'eux-mêmes à chasser.

Le but n'est pas que ces jeunes oiseaux reviennent l'année suivante sur le site, mais plutôt que leur présence pendant l'été autour du taquet attire des adultes. Car la présence de jeunes dans des habitats favorables, constatée par les adultes lors de périodes d'erratisme ou de leur passage migratoire, semble contribuer à leur installation.

Le taquet doit être protégé des prédateurs à l'aide d'un grillage électrifié et surveillé par pièges-photos, utilisés aussi pour observer le comportement des jeunes busards.

À l'automne, les busards partis, on démonte la volière. Car si des adultes viennent nicher sur le site au printemps suivant, la retirer à ce moment-là risquerait de provoquer un dérangement fatal aux nouveaux venus.



Mise en place du taquet © LPO AuRA



Jeunes busards cendrés au taquet © LPO AuRA

### Est-ce que cela fonctionne ?

Cette technique ancienne a été utilisée avec succès pour de nombreuses espèces, souvent dans le cadre de réintroductions (vautours, par exemple).

Pour le busard cendré (*Circus pygargus*), la délégation Rhône de la LPO AuRA l'a mise en œuvre depuis 7 ans avec de bons résultats, permettant le retour de couples nicheurs sur des plateaux agricoles où l'espèce n'avait plus été observée depuis dix ans.

En 2020, six poussins de busard cendré ont été placés dans le taquet de Farnay et les six se sont envolés sans encombre le 21 juillet. Deux ou trois ont ensuite été observés chassant les insectes sur le site jusqu'à début septembre. Mais surtout, un mâle de busard cendré adulte a été observé à deux reprises volant à proximité du taquet en juillet, preuve de l'attractivité du dispositif. En 2021, un nombre équivalent de poussins doivent rejoindre le taquet.

### Où est installé ce taquet ?

En 2020, le choix s'est porté sur une parcelle de friche d'un demi-hectare dans la commune de Farnay, sur les coteaux du Pilat. Ce choix avait été précédé depuis 2014 d'un méticuleux travail de repérage et de cartographie par la LPO des friches favorables aux busards dans le massif.

Historiquement, l'espèce a été observée sur la commune de Farnay en 2006, 2009, 2010, 2011, 2013 et 2014 mais sans preuve de reproduction. Un ou deux couples s'y sont reproduits en 2015, 2016 et 2017, puis plus rien.



En 2021, il est prévu d'installer le taquet début juin sur le même emplacement qu'en 2020 sauf si, à la dernière minute, un couple de Busards cendrés adultes a choisi de s'y établir à son retour de migration. Dans ce cas, l'opération taquet serait une réussite et pour ne pas les déranger, la volière serait déployée sur une autre friche favorable à l'espèce déjà pré-repérée, sur la commune de Farnay ou aux alentours.



Busard cendré © René Diez

### Qui réalise et finance cette opération ?

La délégation Loire avec l'aide de la délégation Rhône, en particulier son directeur Patrice Franco et son chargé d'études Philippe Descollonges, qui sont venus en 2020 former nos chargés d'études et nos bénévoles à cette technique.

L'action est menée dans le cadre du Contrat de Corridor « Grand Pilat » porté par le Parc naturel régional du Pilat. La friche retenue pour l'expérience a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire, le Parc et la LPO.

L'expérience est supervisée par le Centre de sauvetage de la faune sauvage « l'Hirondelle ».

L'installation du taquet, sa surveillance, le nourrissage des oiseaux pendant plus de deux mois et le démontage de l'installation représentent une grosse organisation et une importante logistique : en 2021, 4 salariés de la délégation Loire y travaillent : Bertrand Tranchand et Simon Arnaud (chargés d'études) Charlotte Gironde (service civique) et Samantha Mazin (stagiaire). Plus une équipe d'une dizaine de bénévoles LPO mobilisés, comme en 2020, pour le chantier d'installation du taquet début juin et le nourrissage des poussins pendant tout l'été.

Le financement provient du Parc du Pilat, des fonds européens et du Département de la Loire.



Mise en place du taquet © LPO AuRA

### D'où viennent les poussins placés dans le taquet ?

Ils sont issus de mesures de protection de nids de busards cendrés réalisées dans la Loire.

Les œufs de certains nids, menacés de destruction par les travaux agricoles, ensilage ou moisson, sont récupérés par les ornithologues de la LPO avant récolte de la parcelle. Cette récupération des œufs n'a lieu que lorsqu'aucune protection du nid dans la parcelle agricole n'est techniquement réalisable, ou lorsque la négociation avec l'agriculteur ne peut aboutir. Ils sont alors pris en charge par le Centre de soins pour animaux sauvages « l'Hirondelle » de Saint-Forgeux (69) qui élève les poussins jusqu'à l'âge de 20-25 jours, moment où ils peuvent être placés dans le taquet, vers fin juin.

Le taquet permet donc de remettre dans la nature des oiseaux issus d'œufs qui auraient été autrement détruits par les faucheuses. Le centre de soins fournit aussi la nourriture adaptée aux poussins : des souris congelées, qui leur sont distribuées matin et soir.

*Henri Colomb*



Poussins dans le taquet © Anaïs Beaugendre

Il est fortement déconseillé de chercher à se rendre sur le site afin de ne pas mettre en péril l'expérience. Mais une liste de discussion « Busard cendré » a été créée au sein de la délégation Loire de la LPO AuRA. Contact : [bertrand.tranchand@lpo.fr](mailto:bertrand.tranchand@lpo.fr)

## Forêt de Lespinasse : chauves-souris rares sur écoute

La forêt de Lespinasse, située au nord-ouest de Roanne est une des plus belles forêts du département de la Loire. Cette chênaie bimillénaire de plus de 600 ha appartient pour l'essentiel, 453 ha, au Conseil Départemental de la Loire.

Classée zone Natura 2000 et « ENS » - Espace naturel sensible - du département, elle abrite des espèces protégées comme le sonneur à ventre jaune, le triton crêté, le « *Prionus coriarius* », un coléoptère rare, ou encore le pic mar.

Par le passé, la forêt de Lespinasse a déjà fait l'objet de plusieurs campagnes d'inventaires d'oiseaux, amphibiens et chiroptères. La dernière étude, en 2012, avait révélé l'existence d'une population intéressante de murins de Bechstein.

L'Office National des Forêts, qui gère cette forêt pour le compte du Département, a fait appel à la délégation Loire de la LPO AuRA pour une nouvelle étude afin de compléter ses connaissances sur les chauves-souris forestières et d'adapter les pratiques sylvicoles à leur préservation.



Enregistreur © Marie-Hélène Chillet



### 45 nuits d'enregistrements

Le choix s'est porté sur une étude acoustique par enregistreurs automatiques : depuis la première quinzaine du mois de juin 2021 et pendant 5 nuits, 9 enregistreurs automatiques d'ultra-sons sont posés chaque nuit en divers points de la forêt ce qui va représenter un total de 45 nuits d'enregistrement.

Ces points, correspondant à des mailles de 50 x 50 mètres, représentent trois profils forestiers différents : chênaie pure de gros arbres sans sous-bois, chênaie-charmaie avec des arbres moyens et un peu de sous-bois et enfin zones de forêt mixte feuillus-résineux avec un sous-bois plus dense.

De coucher du soleil au lever du jour, chaque enregistreur se déclenche dès qu'un son supérieur à 14 kHz (ultra-son) est émis à proximité du micro et crée un fichier audio. Un seul enregistreur peut réaliser plusieurs milliers d'enregistrements en une nuit, car en plus des chiroptères, certains insectes ou d'autres bruits naturels génèrent aussi des ultra-sons.



## Pré-analyse par le Muséum de Paris

À partir de cet été, ces milliers d'enregistrements bruts vont être envoyés au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris via l'interface web « Vigiechiro » pour une pré-analyse par le logiciel spécialisé de traitement acoustique automatique « Tadarida ». But : identifier avec le maximum de certitude les cris d'écholocation typiques des chauves-souris au milieu des autres bruits de la forêt.

Une partie des fichiers seront ensuite repris manuellement avec le logiciel « Batsound » par les chargés d'études de la délégation Loire de la LPO AuRA, Bénédicte Canal et Nicolas Lorenzini, pour déterminer quelles espèces de chiroptères ont été enregistrées et si possible avec des notions d'activité (en étudiant le nombre de cris émis par tranches de 5 secondes) : murins de Bechstein bien sûr, mais aussi d'autres espèces qui pourraient se révéler présentes : grand murin, murin de Natterer, oreillards, barbastelles... ?

Le rendu de cette étude qui devrait beaucoup améliorer nos connaissances sur le lien entre structure des territoires forestiers et territoires de chasse de certains chiroptères est prévu pour fin octobre 2021. Plus d'infos et contact : [nicolas.lorenzini@lpo.fr](mailto:nicolas.lorenzini@lpo.fr)

Henri Colomb



Enregistreur posé © Bénédicte Canal



Murin de Beichstein © David Aupermann

### Murin de Bechstein : une chauve-souris typique des vieux massifs forestiers

Le murin de Bechstein (*Myotis Bechsteinii*) est une chauve-souris de taille moyenne et à très grandes oreilles, typiquement forestière et peu commune dans le département de la Loire. Elle vit et se reproduit en petites colonies dans les cavités des vieux arbres, comme les trous de pic, dont elle peut changer tous les deux ou trois jours en période estivale. D'où la difficulté à repérer ses gîtes.

Lors de l'étude de 2012, des femelles allaitantes de murin de Bechstein avaient été capturées et équipées d'émetteurs afin de repérer plus facilement ces gîtes. 29 arbres-gîtes avaient alors été découverts et marqués pour les préserver.

Peu migrateur, le murin de Bechstein affectionne les vieux massifs de feuillus dont il ne sort pas. Mais il a aussi besoin de grottes, mines ou tunnels à proximité pour hiberner. Sa biologie le rend très sensible aux coupes forestières rases. En France, l'espèce est classée comme « quasi menacée ».

## Sébastien Teyssier, nouveau Directeur général de la LPO AuRA

Depuis le 19 avril 2021, Sébastien Teyssier, « notre » directeur à la délégation territoriale de la Loire, est le nouveau Directeur général de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

Rien ne le destinait à une carrière dans la protection de la nature : lycée à Firminy, classes prépa au Lycée Fauriel de Saint-Etienne, école supérieure de commerce en région parisienne... Mais tout juste diplômé de son ESC, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes le recrute en 1996 comme chargé d'étude « loutre » pour un an et demi.

Car depuis ses 12 ans « Seb » a aussi acquis en autodidacte une solide formation de naturaliste, d'abord avec le club nature de son collège de Roche-la-Molière, puis avec le groupe jeunes du CORA-Loire.

Il ne quittera plus le CORA, devenu LPO en 1998. Nommé directeur en 2000, il voit la LPO de la Loire passer de 300 adhérents et 4 salariés à 1100 adhérents et 10 salariés. Amateur de voyages et de jardinage, il prend aujourd'hui à 49 ans la tête d'une LPO AuRA forte de 10 000 membres, 120 salariés et 6,5 M d'euros de budget.

*« J'adresse un merci tout particulier aux trois présidents avec qui j'ai travaillé dans la Loire, Patrick Balluet, Dominique Joubert et Véronique Guillaume, qui m'ont fait confiance en me recrutant et en me nommant directeur alors que je n'avais pas encore fait mes preuves. Je suis fier de la qualité des relations instaurées au sein de l'équipe, avec un bon équilibre entre salariés et bénévoles... »*

Ses priorités désormais : « sécuriser les financements de la LPO AuRA pour les années à venir et achever la fusion des LPO départementales. Car, si celle-ci est terminée sur le plan administratif, elle ne l'est pas encore dans sa dimension d'organisation des équipes... »

Toute la délégation de la Loire souhaite à Sébastien un plein succès dans ses nouvelles fonctions !



## Ils intègrent l'équipe permanente de la LPO AuRA délégation territoriale Loire

**Simon Arnaud** a intégré le 1<sup>er</sup> mars dernier l'équipe permanente de la délégation Loire de la LPO AuRA comme chargé d'études.

27 ans, originaire d'Angers, titulaire d'un Master en écologie « gestion des habitats et des bassins versants » de l'université de Rennes, passionné par l'étude et l'observation de la biodiversité, il est arrivé dans l'équipe en mars 2018 pour un service civique de 8 mois consacré notamment au Milan royal. Ont suivi deux CDD, en 2019 et 2020, qui l'ont familiarisé avec de nombreux dossiers : atlas de la biodiversité de Saint-Etienne Métropole, atlas des mammifères Rhône-Alpes, suivi des busards du Pilat, atlas biodiversité du Pilat, inventaire des trames vertes et bleues pour Loire-Foréz Agglomération, suivi de carrières...

À la même date, **Bénédicte Canal** a elle aussi rejoint notre service « études ». Originaire de Rennes, titulaire d'un master « biodiversité, écologie, environnement » obtenu à l'université de Grenoble, elle a ensuite travaillé dans divers bureaux d'études, notamment à Strasbourg et Montpellier, puis comme chargée d'études naturalistes à la LPO en Isère en 2017. Elle est revenue en 2019 et en 2020 pour deux CDD au service études de la LPO de la Loire, où elle avait effectué un stage "Milan royal" en 2013.

À 36 ans, cette jeune maman d'un petit garçon de 3 ans a déjà réalisé de nombreuses missions de terrain, notamment sur l'avifaune et les chiroptères du Pilat, des gorges de la Loire et de la plaine du Forez.